



Égalité pour nos salaires et nos retraites



La situation dégradée du secteur de la Santé et de l'Action sociale, est liée à 4 causes principales :

- Les publics accompagnés sont majoritairement considérés comme peu, voire pas utiles (malades, personnes en situation d'handicap, âgés), quand ils ne sont pas discriminés (enfants et jeunes majeurs de la protection de l'enfance, personne en situation d'exclusion sociale, de pauvreté, migrante, à la rue...)
- Le secteur est féminisé à 75% et le patriarcat a toujours considéré, et considère toujours, que le salaire des femmes est un salaire d'appoint et qu'il n'est pas besoin de formation professionnelle pour exercer nos métiers. Les professions où les femmes sont majoritairement présentes ont une moindre reconnaissance salariale et génèrent de la pénibilité au travail (les femmes sont majoritairement payées 25 % de moins que les hommes à travail égal, salaire égal).
- Les politiques d'austérité des différents gouvernements successifs prêtent à sacrifier le secteur public de la Santé et de l'Action sociale.
- Le capitalisme n'en a jamais assez, il phagocyte nos secteurs pour s'enrichir sur le dos des salariées malades, en situation de handicap ou avec des difficultés sociales.

Toutes et tous ensemble exigeons :

- L'égalité de nos salaires et retraites ;
- La revalorisation des salaires et des grilles salariales des professions à prédominance féminine ;
- Une égalité du déroulement de carrière avec la suppression des dispositifs qui impactent la carrière des femmes : ratios promus/promouvables dans la Fonction publique, tous les congés maladie afférents à la grossesse, à la spécificité de la santé des femmes ;
- L'arrêt de la précarité de nos emplois souvent occupés par des femmes : un grand plan de titularisation dans la Fonction Publique, le passage en CDI des emplois en CDD dans le privé, l'arrêt du temps d'emploi partiel contraint ;

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTES POUR LE DROIT DES FEMMES

Salarié·e·s et retraité·e·s de la Santé et de l'Action Sociale, la lutte pour les droits des femmes c'est tous les jours.

LE 8 MARS, est un moment fort pour participer aux mobilisations.

Nous, professionnelles, nous refusons d'être fragilisées, essentialisées, précarisées, et méprisées ! Nous ne sommes pas nées pour être mères, soignantes, éducatrices ou secrétaires, etc. Prendre soin, s'occuper de l'autre, avoir de l'empathie, accompagner... ces différentes tâches ont été dévolues aux femmes comme si elles étaient innées, naturelles. Nous refusons cette assignation. Nous refusons de devoir faire preuve de virilisme pour se faire entendre.

Nous, professionnelles, nous avons acquis de vraies qualifications. Nous avons fait un choix professionnel : nous avons des formations et des diplômes. Nous refusons d'être à 25 % moins rémunérées que d'autres secteurs ! Les salaires des professions à prédominance féminine demeurent insuffisants. Notre charge de travail augmente, nos conditions de travail se dégradent, alors que les effectifs diminuent et des services indispensables sont supprimés. Nous ne sommes pas la part négligeable, ni la valeur d'ajustement de la société.

- Le maintien des RTT durant les congés maternité dans le Secteur public et le maintien des acquis salariaux dans le Secteur privé ;
- La suppression des jours de carence pour maladie ;
- La reconnaissance de la pénibilité des métiers à prédominance féminine sans contrainte et le maintien de la catégorie active dans la Fonction Publique et son extension dans le secteur privé ;
- L'augmentation des moyens et des personnels dans la Santé et l'Action Sociale pour une réponse de qualité aux besoins ;
- La suppression de la réforme des métiers de niveau 6 ;
- L'arrêt d'une volonté gouvernementale à la déqualification du secteur ;
- Des moyens pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail et dans la vie : prévention, éducation, protection, accompagnement des victimes ;
- La suppression définitive de la réforme des retraites de 2023 qui impacte une fois de plus les retraitées des femmes, grandes perdantes de toutes les réformes précédentes.



Partout, la semaine du 2 au 8 mars, mobilisons-nous dans les établissements pour que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes soit une réalité.

Ensemble, le 8 mars, mobilisons-nous pour gagner de nouveaux droits et faire appliquer les droits actuels.

Nous porterons toutes ces revendications, durant la semaine de mobilisation de l'Action Sociale et du Médico-social **du 8 au 15 mars, avec un temps si fort le 10 mars partout sur le territoire.**